



Litiges commercial / recouvrement dette

Par **manuel6415**, le **02/02/2011 à 12:10**

Bonjour, rnsuite à l'achat d'une cuisine intégrée auprès d'un professionnel, je suis en dés accord avec lui pour lui verser le cout de la pose. rnPour les raisons suivantes : modèle livré et installé différent du modèle catalogue et présenté en magasin (modèle de finition sup présenté), pose prévue sur 1 semaine pose effective quasi 3 mois (plusieurs erreurs dans la commande faite par le professionnel a ces fournisseurs). rnJ'ai versé un acompte à la commande et le reste à la livraison, soit quasi 91% de la facture totale. 7 mois après mon dernier paiement je n'ai toujours pas reçu de facture avec le total déjà perçu mais uniquement la facture au jour de livraison donc sans mention du dernier règlement. rnCe dernier me menace via un huissier et me reclame la totalité de la facture hors acompte. rnJ'ai transmis à l'huissier un relevé bancaire ou figure le règlement fait à la livraison. rnrnQue puis je faire? Quels pourraient être mes recours contre le commerçant et/ou l'huissier? rnL'huissier avisé de l' information de mon paiement peut il être tenu responsable s'il poursuivait à me demander le paiement intégrale de cette facture ? rnVous remerciant pour vos conseils